

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/04/2019

Dossier complet le :

26/04/2019

N° d'enregistrement :

F09319P0148

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un ensemble résidentiel « Chemin de Valescure », commune de Fréjus (83 600)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COGEDIM MEDITERRANEE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Marion BUCH

RCS / SIRET

3 1 2 3 4 7 7 8 4 0 0 0 6 7

Forme juridique

SOCIETE EN NON COLLECTIF

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> .	Le terrain d'assiette du projet est égal à 12 505 m <sup>2</sup> pour une surface plancher de 13625 m <sup>2</sup> . La surface plancher est supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit du regroupement de 23 parcelles. Le projet amènera à la mise en œuvre d'un ensemble immobilier de 226 logements en plusieurs copropriétés (133 Accessions + 93 Sociaux), pour une surface de plancher de 13625 m<sup>2</sup>, composés de :

- >1 copropriété comprenant 5 bâtiments en R+4 partiel avec 1 niveau de sous-sol pour un total de 133 logements (77 T2 – 45 T3 – 11 T4) avec jardins en rez-de-chaussée, des espaces communs et une piscine ;
  - > 1 à 2 copropriétés(s) comprenant 4 bâtiments en R+4 partiel avec 1 niveau de sous-sol pour un total de 93 logements (9 T1 – 36 T2 – 24 T3 – 19 T4 – 5 T5) ;
  - > 414 places de stationnement dont l'essentiel est en sous-sol (R-1);
  - > voirie de desserte en enrobé y compris stationnements sur l'ensemble de l'opération pour une superficie de 2250 m<sup>2</sup>;
  - > 350 m<sup>2</sup> en chemin piétonnier en béton désactivé ;
  - > l'espace en cœur d'ilot pour les logements libres représentera 800 m<sup>2</sup> dont 200 m<sup>2</sup> réservés à la piscine et ses plages.
- La maison existante avec ses annexes et les quelques cabanons seront démolis.

Cf. Annexe 7 détail - Note environnementale

## 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de créer une zone résidentielle destinée à répondre aux besoins en logements des habitants actuels et futurs de Fréjus. Le projet se veut environnementalement intégré au regard des mesures prises et décrites en annexe 7.

Le terrain est grevé par un emplacement réservé au PLU de FREJUS en cours d'approbation (au titre de l'article L151-41-4ème) : ERL 12 pour un minimum de 40 logements sociaux. Notre projet répond largement à cet objectif en prévoyant 93 logements sociaux.

Cf. Annexe 7 détail - Note environnementale

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Plusieurs types de travaux seront réalisés:

- du débroussaillage et du défrichage ;
- des travaux de terrassements et de chaussées ;
- des travaux de construction et d'aménagement des bâtiments (+ intérieur) ;
- des travaux d'assainissement et de prise en charge des eaux pluviales ;
- implantation des réseaux (AEP, électricité, téléphone) ;
- aménagements des extérieurs : pose de clôtures, aménagements paysagers, circulations, voiries, piscine...

Le démarrage des travaux est prévue prévisionnellement au 2nd trimestre 2020 pour une durée de 24 mois.

Cf. Annexe 7 détail - Note environnementale

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'usage de la zone sera à vocation résidentielle (226 logements).

En termes d'entretien, la zone sera régulièrement contrôlée et nettoyée (entretien réalisé sans produits phytosanitaires). Des réfections seront effectuées au besoin. Des éclairages pourront être mis en œuvre conformément à la réglementation. La prise en charge des eaux pluviales s'effectuera par la mise en œuvre d'une rétention adaptée.

Cf. détail Annexe 7 - Note environnementale

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Demande d'autorisation au titre du défrichement pour 800 m<sup>2</sup> de superficie

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (catégorie 2.1.5.0)

Evaluation simplifiée des incidences Natura 2000 réalisée par BIOTOPE et intégrée à la note environnementale

Cf. Annexe 7 détail - Note environnementale

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Mise en œuvre d'un ensemble résidentiel	
- Surface du terrain d'assiette .....	12505 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher.....	13625 m <sup>2</sup>
- Emprise au sol des bâtiments .....	4430 m <sup>2</sup>
- Emprise des stationnements, voie d'accès et circulation.....	2250 m <sup>2</sup>
- Total de la surface imperméabilisée.....	7230 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin de Valescure  
83370 FREJUS

Parcelles cadastrées : AX 356 à 375 et  
295 - 1054 -1056

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6° 4 5' 3 9" 06 Lat. 4 3° 2 6' 2 0" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale ZNIEFF de type 2 « Plaine et vallon de Valescure » (83143100)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Pas d'application de la loi Montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréjus
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale PPBE 2ème échéance pour le réseau routier national - autoroutes concédées approuvé le 21 juin 2016. Ce PPBE concerne la commune Fréjus pour la traversée de l'A8 à 4 km au nord de la zone de projet => ne concerne pas la zone de projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale PPRI Valescure-Pédégal - commune de Fréjus  Approuvé le 15/07/2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Pas d'identification de pollutions avérées - pollutions potentielles localisées
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Absence de données consultables disponibles (Carte des servitudes de Fréjus -08/08/2014 ne montre pas de périmètres de protection de captages sur la commune de Fréjus).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale ZSC « ESTEREL » (FR9301628) à 2,25 km au nord ZSC « EMBOUCHURE DE L'ARGENS » (FR9301627) à 2,9 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Il nécessitera des apports supplémentaires en AEP pour les habitants. L'eau utilisée sera celle du réseau communal. Aucun prélèvement direct n'est envisagé. L'arrosage des jardins et espaces verts sera limité par l'utilisation d'espèces autochtones peu gourmandes en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  La mise en œuvre du projet en phase chantier nécessitera probablement de rabattre la nappe phréatique en présence. Une étude hydrogéologique sera réalisée pour évaluer les modalités de travaux à mettre en œuvre.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Le projet sera excédentaire en déblais. Les matériaux seront évacués dans les centres de traitement appropriés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Le projet devra tendre vers une balance déblais-remblais de 0. A défaut, les matériaux seront amenés des carrières locales.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Le projet, prévoit l'évitement des espèces floristiques protégées, la mise en œuvre des mesures intégrées en amont du projet (maintien de haies, maintien d'une certaine transparence écologique, mise en place d'un éclairage adapté) et d'un suivi de chantier adapté (planning d'intervention, prise en compte des aspects pollutions, suivi écologique éventuel). Le principe de précaution a donc guidé le porteur de projet dans le cadre de la réflexion de son projet. Les mesures prévues permettent de favoriser l'intégration environnementale du projet en limitant ses incidences.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Les ZSC sont éloignées du site et séparées par l'urbanisation : les incidences sur les habitats et les espèces à faible potentiel de déplacement sont donc nulles pour ces habitats et ces espèces. Concernant les espèces pouvant effectuer des déplacements plus larges : le site est entouré par des zones urbaines qui ont un effet barrière et rendent peu intéressante la zone de projet d'autant que des milieux plus favorables sont localisés au sein et en bordure des ZSC. De ce fait, les incidences sont négligeables sur ces espèces.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de 5.2
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Le projet fini consommera un espace semi-naturel relativement dégradé. 40% de cette surface sera consacrée à des espaces verts (5000 m <sup>2</sup> en espaces verts sur les 12 505 m <sup>2</sup> d'emprise).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Le site est concerné en bordure est par un risque de crue. Il est également situé en zone d'aléa faible pour le retrait et gonflement des argiles. Le risque feu de forêt est présent mais limité.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Le site sera fréquenté par les résidents ce qui induit une augmentation locale du trafic. Les déplacements liés au chantier seront encadrés et des panneaux d'information alertant d'un chantier seront disposés à l'entrée du chemin de Valescure
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale Les activités futures généreront un "bruit" supplémentaire mais relativement limité (résidentiel). De même, le chantier sera également source de bruit mais de manière temporaire.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  La phase de travaux avec les terrassements peut être source de vibrations. Les vibrations seront circonscrites à la phase chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  En phase exploitation, le nouvel ensemble résidentiel amènera à la mise en place d'éclairage. Les émissions seront donc limitées au regard des mesures d'intégration en faveur de la faune nocturne.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  En phase chantier, les rejets seront propres aux engins et limités de fait. En phase exploitation, compte tenu du fait qu'il s'agisse d'une zone résidentielle il n'y a pas de rejets dans l'air envisagé à l'exception de ceux générés par la circulation dans le site et donc limités.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Un système de traitement des eaux pluviales sera mis en place et prendra en charge les rejets des eaux pluviales dans les milieux.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  En phase utilisation, des effluents pourront être générés. Ils seront pris en charge dans le réseau pluvial pour les effluents liés à la circulation et au stationnement. Les effluents classiques seront pris en charge par le réseau communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  En phase chantier comme en phase exploitation, des déchets seront générés. Ils seront traités conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositifs de traitement en application sur la commune de Fréjus.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  Le projet sera visible dans le paysage proche mais limité par sa taille et l'urbanisation présente autour (situé à proximité de plusieurs parcs résidentiels).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale  L'usage du sol sera modifié. Actuellement le site est dans un état "semi-naturel" (présence d'une maison et cabanon), il deviendra résidentiel. De plus la construction de nouveaux logements (dont les logements sociaux) répond aux objectifs du PLH de Fréjus et au PLU en cours d'approbation.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sur un rayon de 5 km, il n'y a aucun projet référencé ayant fait ces 3 dernières années, soit l'objet d'un avis de l'autorité environnementale, soit l'objet d'une enquête publique au titre de la réglementation L.214-1 et pouvant être réalisé. Le seul identifié a fait l'objet d'un retrait de sa demande en octobre 2018.

Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf. détail -Annexe 7 - Note environnementale

Des mesures ont été d'ores et déjà intégrées au projet et permettront de limiter les incidences sur l'environnement. Elles sont décrites en annexe 7.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'inscrit dans un contexte urbain, en continuité de l'existant. L'occupation du sol est actuellement réduite.

Ce projet est un projet positif puisqu'il répond aux objectifs du contrat de mixité sociale de Fréjus et au PLU en cours de concertation.

Le projet intègre pleinement les principales sensibilités identifiées.

Ainsi une évaluation environnementale ne paraît pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Note environnementale (CERFA_Annexe7_BIO_NENV_Cogedim_Arundo_042019.pdf)
Documents complémentaires annexes de la Note environnementale Annexe A : Rapport d'étude de sol – SOLS ESSAIS – Février 2019 (CERFA_AnnexeA_Etude_sol_022019.pdf) Annexe B : Étude historique et documentaire – KALIES – Février 2019 (CERFA_AnnexeB_Etude_historique_022019.pdf) Annexe C : Rapport de présentation du projet par l'Architecte - Avril 2019 (CERFA_AnnexeC_Presentation_Architecte_042019.pdf)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

FREJUS

le,

25/04/2019

Signature

